

PAR TÉLÉCOPIEUR

Québec, le 28 mai 2003

Monsieur Benoît Gingras  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Direction de la santé publique de Chaudière-Appalaches  
22, avenue Côté  
Montmagny (Québec) G5V 1Z9

Objet : Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec

Monsieur,

La présente est pour vous rappeler une demande qui vous a été faite le 11 février dernier par la Commission du BAPE sur le développement durable de la production porcine au Québec. La demande concernait la faisabilité et la pertinence de réaliser une étude épidémiologique comparant trois groupes de population, soit les producteurs de porcs, la population vivant à proximité d'installations porcines et un groupe témoin. Ainsi, la Commission vous adressait les questions suivantes :

1. De façon sommaire, quelle serait l'ampleur de cette étude et quels éléments devraient y être traités ?
2. Quel serait le coût approximatif d'une telle étude et quel serait le temps nécessaire pour l'effectuer ?
3. Existe-t-il des alternatives à ce type d'étude qui permettraient de caractériser le risque à la santé publique lié à la production porcine ?

La Commission souhaite obtenir une réponse à cette demande au plus tard le 13 juin 2003 afin de lui permettre de poursuivre ses travaux.

Pour tout renseignement supplémentaire sur ces questions, veuillez contacter M<sup>me</sup> Édith Bourque, analyste de la Commission, au numéro (418) 528-0770.

Vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente de la commission,



Louise Boucher